

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2023-1270
MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

1) Lors d'une séance tenue le lundi 30 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement N° 2023-1270 intitulé « Règlement modifiant le règlement N° 2009-607 édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé » de la Ville de Rouyn-Noranda.

2) **RÉSUMÉ DE LA MODIFICATION PROPOSÉE** au schéma d'aménagement et de développement révisé :

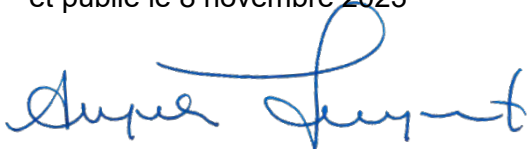
- mettre à jour le tableau 48 intitulé « Distances séparatrices entre certains usages » afin de modifier la distance minimale à respecter entre une aire d'accumulation de résidus miniers et un usage de type « commerce et service » en affectation urbaine.

Advenant l'adoption de cette modification au schéma d'aménagement et de développement révisé en vertu du projet de règlement N° 2023-1270, la Ville de Rouyn-Noranda devra également modifier sa réglementation d'urbanisme en conséquence.

3) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 11 décembre 2023 à compter de 19 h 50** à la salle du conseil située au 5^e niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. L'objet de cette assemblée est de consulter toutes les personnes intéressées par ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

4) Le projet de règlement N° 2023-1270 et le document explicatif peuvent être consultés aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda. De plus, pour toute information additionnelle sur ce projet de règlement, vous pouvez communiquer avec Mme Carolann St-Jean, cheffe de l'aménagement à la direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro 819 797-7110, poste 7383.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 1^{er} jour du mois de novembre 2023
et publié le 8 novembre 2023



Angèle Tousignant, greffière